

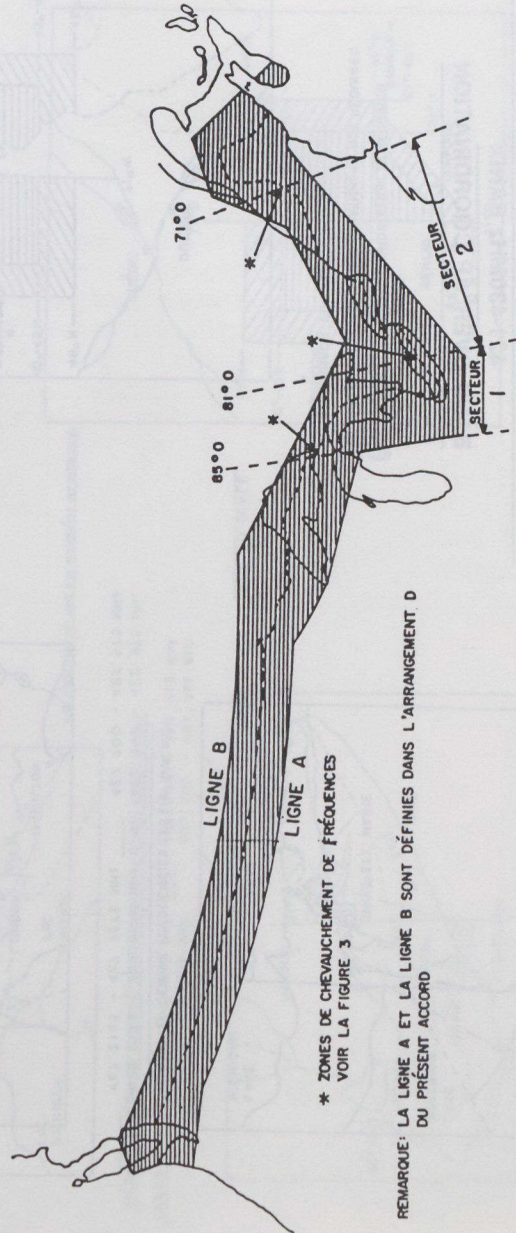
Figure 2

ARRANGEMENT CANADO-AMÉRICAIN DE PARTAGE:

BANDE DE 421 À 430 MHz

ZONE DE COORDINATION

Les distances ne sont pas respectées sur cette carte



* ZONES DE CHEVAUCHEMENT DE FRÉQUENCES
VOIR LA FIGURE 3

REMARQUE: LA LIGNE A ET LA LIGNE B SONT DÉFINIES DANS L'ARRANGEMENT D
DU PRÉSENT ACCORD